

## F.AQ - UTILISATEURS CLUSTREE

*Dernière mise à jour : 17/06/2016*

### Qu'est-ce que Clustree ?

La Solution CLUSTREE est éditée et maintenue par la société CLUSTREE pour les besoins et à la demande de ses clients, dans le cadre de leur gestion des ressources humaines et plus spécifiquement de leur mobilité interne et de leur recrutement.

Pour plus d'informations rendez-vous sur [www.clustree.com](http://www.clustree.com) ou adressez-vous à votre service ressources humaines.

### Pourquoi ai-je un accès à cette plateforme ?

Les clients de CLUSTREE choisissent de mettre à disposition la Solution CLUSTREE à un périmètre d'utilisateurs défini dont vous faites partie, afin de vous faire bénéficier des services de la Solution afférents à votre statut vis-à-vis du client de CLUSTREE. Ces statuts sont les suivants (ci-après les « Statuts ») :

- salariés du client de CLUSTREE tels que : des alternants, apprentis, stagiaires, membres d'une équipe RH et tout autre membre des équipes de la société du client;
- anciens salariés du client de CLUSTREE tels que : des anciens alternants, apprentis ou stagiaires et tout autre membre qui ne sont plus parmi les effectifs de la société du client;
- autres personnes externes du client de CLUSTREE telles que des candidats à une ou plusieurs offres de poste vacants ou à pourvoir proposées et diffusées par le client de CLUSTREE.

Pour en savoir plus sur le périmètre et le Statut qui vous a été attribué, vous devez contacter les services du client de CLUSTREE.

Si vous ne vous souvenez plus de l'identité du client à l'origine de votre accès la Solution CLUSTREE vous pouvez vous adresser un email à [support@clustree.com](mailto:support@clustree.com) **en précisant vos identifiants ou à défaut en justifiant de votre identité.**

### Comment m'inscrire ?

L'accès est conditionné à votre appartenance à l'un des Statuts ci-dessus et à la création de votre compte.

Les modalités d'inscription diffèrent selon les Statuts. Ainsi l'inscription pourra être réalisée dans des conditions, notamment définies par le client de CLUSTREE, lesquelles pourront être :

#### **Etape 1. Sollicitation de l'email d'invitation**

- pour une demande d'inscription sollicitée par vous directement :
  - un email comportant une URL vous sera envoyé à l'adresse mail renseignée lors de votre demande d'inscription ;
  - en cliquant sur l'URL, vous serez redirigé vers une page Internet sur laquelle vous pourrez créer votre compte Utilisateur ;

## Etape 2. Création du compte

- vous devrez saisir l'adresse mail sur laquelle vous avez reçu l'invitation
- vous serez invité à vous créer un mot de passe.

**NB :** Il sera procédé à une vérification des informations que vous aurez renseignées, notamment afin de vérifier que vous répondez aux conditions d'inscription et de Statut définies par le client auprès de Clustree.

## Etape 3. Confirmation de l'inscription et première connexion à la Solution Clustree

- vous recevrez un email à l'adresse renseignée pour votre invitation à vous inscrire et à partir duquel vous pourrez accéder à votre compte.

## Comment modifier et/ou récupérer mes données ?

Une fois identifié vous pourrez accéder à votre profil pour récupérer et/ou modifier vos informations.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de la plateforme, nous vous recommandons de vous reporter au menu d'aide accessible via la Solution en ligne.

## Comment supprimer mon compte ?

Vous pouvez à tout moment demander la suppression de vos accès et des données liées à votre profil.

Pour cela vous pouvez :

- suivre le lien « supprimer mon profil » disponible sur toutes les communications générées automatiquement par la plateforme ;
- ou à défaut, vous adresser à [support@clustree.com](mailto:support@clustree.com) en précisant dans l'objet : supprimer mon profil, en précisant vos identifiants ou à défaut en justifiant de votre identité.

## Pourquoi mon compte a-t-il été désactivé alors que je n'en ai personnellement pas fait la demande ?

Les clients Clustree peuvent à tout moment demander l'arrêt du service pour tout ou partie des utilisateurs. Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser au service du client de Clustree concerné.

## Comment avoir plus d'informations ?

Pour plus d'informations sur comment utiliser l'outil : cliquez sur <AIDE EN LIGNE> une fois identifié.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données à caractère personnelles au travers de la plateforme, vous devez contacter les services du client de CLUSTREE.

Si vous ne vous souvenez plus de l'identité du client à l'origine de votre accès la Solution CLUSTREE vous pouvez vous adresser un email à [support@clustree.com](mailto:support@clustree.com) en précisant vos identifiants ou à défaut en justifiant de votre identité.